

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 68 (1929)  
**Heft:** 23  
  
**Artikel:** La pluie  
**Autor:** M.Z.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-222598>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

il garda longtemps le silence, finit par lui dire qu'il ferait droit à sa requête le plus tôt possible, fixa le jour et donna aussitôt des ordres pour que ses conseillers, les grands du royaume et ses autres familiers, eussent à se rendre auprès de lui. Lorsqu'ils furent réunis, l'empereur commença en disant que la majesté impériale avait été gravement offensée par l'indigne commerce de sa fille avec son notarius, et que son cœur était en proie à la plus violente indignation.

Comme tous restaient frappés de stupeur et que quelques-uns doutaient encore du fait, tant ce crime inouï leur paraissait grave, l'empereur le leur prouva jusqu'à l'évidence en leur racontant, avec tous les détails, ce qu'il avait vu de ses propres yeux, et leur demanda leur avis à ce sujet. Les opinions furent divisées : les uns voulaient qu'on infligeât à l'auteur d'un pareil attentat un châtiment sans exemple ; les autres se prononcèrent pour l'exil ou d'autres peines. Quelques-uns, d'un caractère d'autant plus doux qu'ils étaient plus sages, après en avoir délibéré ensemble, prirent à part l'empereur et le supplèrent d'examiner la chose par lui-même, pour en décider ensuite suivant la prudence que Dieu lui avait accordée.

L'empereur, après avoir entendu ces divers avis et choisi celui qu'il devait suivre, leur dit alors :

Il arrive souvent que certaines choses, après un mauvais commencement, ont une terminaison favorable. Il faut donc, dans cette affaire, non pas se désoler, mais voir un acte bienveillant de la Providence divine, qui sait faire tourner au bien même les plus mauvaises choses. Je n'infligerai donc point à mon notarius, à cause de sa méchante action, une peine qui serait plus propre à augmenter qu'à pallier le déshonneur de ma fille ; je crois plus digne de nous et plus convenable à la gloire de notre empire, de leur pardonner en faveur de leur jeunesse et de les unir en légitime mariage, couvrant ainsi, sous un voile d'honnêteté, la honte de leur faute.

A cette sentence prononcée par l'empereur, l'assemblée éclata en applaudissements et exalta à l'envi sa grandeur d'âme et sa clémence. Cependant, Eginhard, qu'on avait envoyé chercher, entre, et l'empereur, lui montrant un visage tranquille, lui dit : « Depuis longtemps, vos réclamations sont parvenues à nos oreilles. Vous vous êtes plaint de ce que notre royale munificence n'avait pas encore reconnu dignement vos services ; mais, en réalité, c'est à votre propre négligence qu'il faut d'abord l'attribuer, car malgré le lourd fardeau de si grandes affaires que je supporte seul, si j'avais été informé de vos désirs, je vous aurais accordé les honneurs que vous avez mérités. Je ne veux pas vous faire languir davantage en prolongant ce discours, et je vais faire cesser ces plaintes par le don le plus magnifique, afin de vous trouver, comme auparavant, plein de fidélité et de dévouement pour moi. Je ferai donc passer sous votre autorité, et je vous donnerai en mariage, ma fille, votre porteuse, celle qui, l'autre jour, ceignant sa robe, a mis tant de complaisance à vous porter.

Aussitôt, sur l'ordre du roi, sa fille fut amenée au milieu d'une suite nombreuse et, le visage tout couvert d'une vive rougeur, elle passa des mains de son père dans celles d'Eginhard, qui reçut en même temps une riche dot de plusieurs domaines, avec d'innombrables présents d'or, d'argent et de pierres précieuses. A tant de richesses, l'empereur Louis ajouta encore, après la mort de son père, le domaine de Michelstadt et celui de Mulinheim.

Le fait raconté est-il exact, se demande Guénin ? Des savants éminents, comme Mabillon et don Rivet, l'ont admis comme vrai sans hésitation, et ont fourni à l'appui de leur opinion de sérieux arguments ; d'autres, avec M. Guizot, n'y voient qu'une gracieuse et poétique légende. Remarquons simplement que si Eginhard devint l'heureux époux d'une fille de Charlemagne, il ne fut pas le seul notarius à qui ce bonheur échut, et qu'il eut Angilbert pour beau-frère.

Les sténographes se sont réunis à Lausanne. Leurs ancêtres s'appelaient des « notarius », mot francisé plus tard en notaire, pour rappeler les « notes » tiroïennes dues essentiellement à Tiron, esclave affranchi de Cicéron, dont il sténographait, avec d'autres scribes, sur des tablettes de cire, les discours, en employant un poinçon. L'usage des notes se perpétua, mais elles furent réservées, au moyen-âge, à l'écriture des actes diplomatiques dressés par les « notarius ».

L. M.

## LA PLUIE



E suis la pluie.

Ma fonction, ma raison d'être, que dis-je ! ma condition d'existence, c'est de tomber...

Si je ne tombais pas, je serais nuage, nuée, vapeur, je ne serais pas pluie.

Je peux donc dire : je tombe, donc je suis.

En général, les hommes ne m'aiment pas. Ils disent : « Ennuyeux comme la pluie ». Ce qui ne les empêche pas de dire aussi : « Une pluie bien-faisante ».

Tous leurs jugements sont d'ailleurs pleins de ces contradictions. Quand ils ne m'ont pas vue

pendant huit jours, ils m'appellent à grands cris. Dès que je suis là depuis trois quarts d'heure, ils ont assez de moi et me maudissent.

Ils voudraient que je tombe la nuit. Mais la pluie n'est pas si bête que les hommes : pour tomber, elle n'a pas besoin de n'y pas voir.

D'ailleurs je suis toujours tombée quand il m'a plu...

Les hommes sont inférieurs à la pluie à tous égards : personne ne songera à nier, par exemple, que les plus forts d'entre eux ne soient au-dessous d'elle.

Autre preuve. L'action de tomber est généralement considérée par tout le monde comme un accident, et le plus souvent un homme qui tombe se fait du mal... Pour moi, tomber c'est une joie.

Plus je tombe fort, plus je suis contente.

Plus je tombe de haut, plus ça me fait du bien.

Je suis un des très rares objets qui peuvent « ne pas arrêter de tomber ».

Je ne connais guère que la neige et la grêle qui puissent en dire autant. Et encore ces deux concurrentes n'ont-elles ni ma ténacité ni ma patience.

Le déluge fut les quarante plus beaux jours de ma vie.

La pluie n'est pas prosaïque comme les hommes voudraient le faire croire. Elle connaît aussi les charmes de la rêverie et de la poésie : mieux que les plus subtils poètes elle sait vivre dans les nuages. Mieux qu'elle sait planer au-dessus des laideurs de la terre.

Il n'y a pas que des grosses pluies, que des pluies lourdes, il y a des pluies fines, des pluies légères, des pluies pénétrantes.

Il y a aussi des pluies puissantes, torrentielles ou diluviennes. Chacun sait que l'homme le plus robuste ne peut lutter longtemps contre la plus faible pluie, et que, dans ce duel inégal, il est bientôt transpercé !

La moindre pluie trempe en quelques instants un géant comme une soupe, et le guerrier le plus redoutable sur qui tombe la pluie n'a que la ressource de fuir et de se mettre à l'abri.

L'homme, qui a inventé la cuirasse pour se protéger contre les coups de sabre, et le blindage pour se protéger contre les boulets de canon, a dû aussi inventer le parapluie pour se protéger contre la pluie.

Or, la cuirasse et le blindage sont rarement traversés, tandis que la pluie transperce à la longue le plus solide parapluie.

S'il me plaît, je puis tomber sous forme de haliebardes.

Mieux que cela, je puis, si la fantaisie m'en prend, je puis obscurcir le soleil. Chose étrange, je puis faire, quand cependant je tombe à torrents, que les hommes n'y voient goutte...

La pluie la plus bête se moque des hommes les plus intelligents. Les pronostiqueurs les plus roublards, les météorologistes les plus éminents, n'ont jamais été capables de prévoir sûrement la venue ou la durée de la pluie.

Les plus grands savants sont d'ailleurs très polis avec la pluie et construisent des pluviomètres pour la recevoir.

Ne pouvant l'empêcher de tomber, lui la mesurent.

Quand il pleut fort, le plus fameux météorologiste n'a qu'à rentrer chez lui.

On peut donc dire que, de toutes les façons, la pluie met la science dedans.

Mon âme connaît les crises orageuses.

Comme une créature vivante, je me calme, je redouble de violence, je m'entête, je persiste, je renonce, je dure, je m'interromps, je m'éternise, je passe !

Je puis être brutale, si je veux ; alors je frappe les carreaux et fouette les vitres !

Je vais quelquefois jusqu'au crime, je noie les semences, je mine la maçonnerie et j'inonde les chemins. Je grossis les rivières et j'incite les fleuves aux plus graves débordements.

Je suis musicienne à mes heures : je chante délicieusement sur les feuillages épais des sous-bois.

Je suis peintre aussi. Nul artiste ne trouva ja-

mais des couleurs plus brillantes que celles qui me servent à enluminer ma carte de visite : l'arc-en-ciel.

Je suis d'une force peu commune puisqu'il suffit d'une petite pluie pour abattre un grand vent.

Je suis excellente femme de ménage : je lave les trottoirs, je lessive les chaussées, je rince les toits.

Je suis hygiéniste de la nouvelle école : je ramone l'atmosphère, je purifie l'air, j'assainis le sol. J'abats les microbes flottants et les germes morbides flottants et les germes morbides en suspension.

Je suis la providence des potagers et la fée des jardins.

Je suis l'hydrothérapie botanique ; je suis la douche des petits pois, le tub des salades et le bain des fraises.

Je suis l'amie des colimaçons, des canards, des grenouilles, des cochers de taxis, des compagnies de trams. Je suis la complice des gens fautifs qui rentrent en retard chez eux.

Je suis la cause, je suis l'effet, je suis le prétexte et je suis l'excuse.

Enfin, je suis un élément... de gaieté, puisque lorsqu'il pleut tout « rigole ». Et c'est pour toutes ces raisons qu'il ne faut jamais insulter une pluie qui tombe.

M. Z.

A deux sous, tout l'paquet ! — Une pimbèche est assise, dans le tramway, à côté d'un officier de dragons, son frère ou peut-être son fiancé.

Monte une paysanne, haute en couleur et forte en taille, qui s'assied et s'étale de l'autre côté de la demoiselle.

Celle-ci, d'un air dédaigneux, regarde l'intruse et se serre contre l'officier, afin d'éviter tout contact avec la paysanne.

— Oh ! dites donc, fait la bonne femme, faudrait pourtant pas croire, mademoiselle, que pour vos dix centimes, on veut vous mettre un officier de chaque côté !

## HIVERNALE



N'est pas tant pressé par cette « cramine » que les gens instruits appellent une vague de froid lors même qu'on sait bien qu'on ne peut faire des vagues qu'avec de l'eau !

Aussi je prends le temps de lire mon journal et de vous confier la surprise que j'ai eue en apprenant qu'il y avait comme qui dirait une relâche chez les aspirants à ce qui s'appelle le Barreau : ce mot est sans doute un dérivé du verbe « barer » qui veut dire qu'il y a une « barre » entre celui qui veut prendre et celui qui ne veut rien lâcher.

Pour dire la vérité, cette question d'aspirants au barreau n'a pas d'importance pour des gratte-terre qui n'ont en tête que leurs ceps et savent que les avocats ne sont pas de notre compétence et n'ont pas besoin de souffler sur le bout de leurs doigts pour les réchauffer.

Enfin, quoi ? Il paraît que d'autres gratte-terre avaient lu l'article aussi bien que moi, attendu que le soir on s'est trouvé nombreux à la pinte, ce qui ne serait pas arrivé si nous avions pu nous rendre au travail et, fatigués, aller nous étendre dans nos lits !

Et voilà que j'ai fait la bêtise de dire à ceux qui parlaient de l'article : « Après tout, qu'il y ait des avocats ou qu'il n'y en ait plus, nous avons encore assez d'idées pour conduire nos affaires nous-mêmes ! »

Pour être franc, je dois reconnaître que j'ai lâché en plus cette réflexion un peu égoïste : « les avocats n'ont qu'à se débrouiller et de même, ceux qui ont besoin d'eux ! »

Là-dessus, mes compagnons de table se sont tous tournés contre moi : l'un m'a crié comme si j'étais sourd : « Il faut de tout pour faire un monde ! »

Un autre, sur le même ton : « Alors, quand nous aurons l'occasion d'acheter à bon compte quelque brique de terre, qui fera nos actes, s'il n'y a plus personne pour s'en occuper ? »

Celui qui était assis à côté de moi et qui va marier sa fille à un vieux richard m'a regardé en roulant ses gros yeux qui m'ont rappelé mes